



Je dois demander une mesure d'adaptation à mon établissement d'enseignement en raison de mon travail militaire

Si vous êtes réserviste et que vous étudiez dans une école, un établissement postsecondaire ou une université, suivez les six conseils suivants lorsque vous devez demander une mesure d'adaptation pour participer à un cours militaire, une activité de formation ou un déploiement.

#1 – Formulez une demande précise

Chaque scénario est différent et implique des exigences différentes. Il est donc important de savoir ce dont vous avez besoin et de formuler une demande précise. Les demandes peuvent porter sur une absence exceptionnelle pour une période prolongée, un abandon de cours, un délai additionnel pour la remise d'un devoir ou d'un travail, un report d'examen ou tout autre type d'adaptation.

#2 – Contactez le bureau d'accessibilité de votre établissement d'enseignement au sujet des adaptations

Tous les établissements d'enseignement accommodent leurs étudiants pour diverses raisons personnelles. Plusieurs écoles, établissements postsecondaires et universités reconnaissent les avantages du service dans la Réserve, y compris le perfectionnement des compétences, les possibilités d'emploi et l'apprentissage par l'expérience en appui aux activités personnelles, académiques ou professionnelles. Votre établissement pourrait avoir adopté une politique d'adaptations propres aux étudiants réservistes. En outre, de nombreux établissements d'enseignement ont des politiques pour soutenir les personnes qui interviennent dans des opérations d'urgence nationales ou internationales. Contactez votre bureau d'accessibilité pour savoir quelles adaptations s'appliquent à vous du fait de vos engagements dans la Réserve.

#3 – Entamez le processus dès que possible

S'il y a de fortes chances que vous participiez à un cours, un exercice ou un déploiement, soumettez votre demande dès que possible. Vous pourrez ainsi suivre les procédures établies et informer le personnel enseignant au besoin. Il est parfois impossible d'éviter des scénarios à court préavis (p. ex., un déploiement rapide, une place de dernière minute sur un cours), mais prendre des dispositions de dernière minute ne devrait pas être la norme lorsque vous demandez des adaptations en raison d'engagements militaires.

#4 – Ayez en main les documents justificatifs

Vous aurez probablement besoin de documents pour justifier votre demande. En règle générale, une lettre de votre chaîne de commandement suffit (p. ex., de votre commandant, de votre capitaine-adjutant). [Suivez ce lien pour accéder à des exemples de lettres.](#)

#5 – Demandez de l'aide si votre demande est refusée

Les éducateurs essaient habituellement de répondre aux demandes raisonnables et, la plupart du temps, les réservistes sont en mesure d'obtenir les adaptations ou les congés demandés. Si votre demande est refusée, vous pouvez obtenir de l'aide. Parlez-en au Représentant pour l'appui des employeurs de votre unité ou à votre chaîne de commandement, et [suivez ce lien pour remplir le formulaire](#) et communiquer avec les Programmes d'appui des employeurs et le Conseil de liaison des Forces canadiennes. Le bureau de l'ombudsman des étudiants ou des élèves peut également vous aider.



#6 – Prenez le temps de remercier le personnel éducatif

Assurez-vous de remercier le personnel éducatif lorsqu'il appuie votre (vos) demande(s) d'adaptation. Il peut s'agir d'un simple courriel ou d'une conversation. Vos remerciements peuvent également être plus formels si vous proposez la candidature de membres de personnel éducatif dans le cadre du [Programme de reconnaissance pour l'appui des employeurs des Forces armées canadiennes](#).

Printemps 2023